

Mise en ligne : 19 janvier 2014.  
Dernière modification : 28 août 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON

Privée par la Révolution d'Octobre de sa base russe,  
la Cie industrielle du platine  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Platine\\_1919-1939.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Platine_1919-1939.pdf)  
tente de se relancer en Indochine.  
Après quelques mois d'exploration,  
elle constitue, en juillet 1925, une filiale *ad hoc*,  
qui s'occupe surtout de charbonnages,  
la Compagnie de recherches et d'exploitations minières (CREM)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CREM.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CREM.pdf)  
C'est finalement dans les étains que la C.R.E.M. obtient quelques résultats.

---

Informations minières  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 juillet 1926)

Nous apprenons que M. Dubost <sup>1</sup>, prospecteur à Haïphong, vient de consentir à la Société industrielle du platine une option sur la mine d'étain de Bo-Neng dont il avait commencé lui-même l'exploitation.

---

Le boom de l'étain au Laos  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 octobre 1926)

Les nouveaux gisements d'étain découverts par M. Dubost, ingénieur E. P., dans la province de Cammon au Laos ont été divisés en deux groupes dont l'un a été amodié à M. de Fommervault, administrateur délégué des charbonnages d'Along, et l'autre à la Compagnie de recherches et d'exploitations minières, filiale de la Cie [industrielle] du platine.

Plusieurs centaines de périmètres ont été occupés depuis le début de l'année sur les prolongements supposés des gîtes d'étain connus. Les principaux prospecteurs sont

---

<sup>1</sup> *Louis* Eugène Dubost (Saint-Amand, Cher, 11 mai 1883-décédé en 1974) : sous-lieutenant dans le Génie (1897), admis à Polytechnique (1903), chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ( *JORF*, 5 janvier 1915), affecté en Indochine (fév. 1919), un temps détaché à la direction des services économiques (1923), puis prospecteur minier (charbon, étain, pétrole...) : il fait apport de ses droits à la Cie des charbons de l'Indochine (1924), aux Étains de l'Indochine (oct. 1926), aux Étains du Cammon, dont il devient administrateur (1927). Fondateur de deux S.A. pour le recouvrement des redevances minières (1927), acquéreur à 50/50 avec Adolphe Lezer des vapeurs « Francis-Garnier » et « Commandant-Henri-Rivière » (printemps 1928), administrateur de l'Union minière indochinoise (août 1928), de la Cie indochinoise de mines (jan. 1929), de la Société des mines d'or de Nam-Kok et de la Société coloniale de mines (été 1929), ainsi que de la Société des transports automobiles indochinois (concessionnaire Renault à Haïphong et Hanoi).

M. Dubost, M. Sireyjol <sup>2</sup> (Éc. Min. Paris) et M. Barondeau (Éc. Min. Douai). Les résultats des prospections qui seront faites à la prochaine saison sèche sont attendus impatiemment, car on croit être en vue de gisements importants et étendus, mais il faut encore quelques mois pour être fixés à ce sujet.

*L'Écho des mines et de la métallurgie.*

---

Informations minières  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 janvier 1927)

On nous informe que la Compagnie de recherches et d'exploitations minières (Groupe Platine) aurait fait connaître son intention de lever son option sur la mine d'étain de Bo-Neng, vallée de la Nam Patène, au Laos.

---

Compagnie industrielle du Platine  
(*La Presse*, 17 février 1927)

La filiale destinée à exploiter les mines d'étain du Laos, sera au capital de 15 millions. Sous la dénomination de « Société du Cammon », elle sera constituée dans une huitaine de jours par les soins du Platine, de la Banque de l'Indo-Chine et des Étains et wolfram du Tonkin.

---

Société des étains du Cammon  
(*La Journée industrielle*, 19 février 1927)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mars 1927)  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 mai 1927)

Sous cette dénomination, la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM], filiale de la Compagnie industrielle du platine, vient de fonder une société ayant pour objet l'exploitation de gisements d'étain au Laos. Le siège social est à Paris, 37, rue de Surène. Le capital initial est de 13.500.000 fr., divisé en actions de 250 fr.

Cette nouvelle société a été créée avec le concours de la Société des étains et wolfram du Tonkin, des Petits-Fils de François de Wendel, des Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre, de la Banque de l'Indochine et de diverses personnalités de l'Indochine.

Les premiers administrateurs nommés sont : MM. [Jacques] Bardoux <sup>3</sup> , président ; Joseph Chanove [Platine][voir Qui êtes-vous ? 1924-Indochine] ; [Léon] Bélugou [EWT] ;

---

<sup>2</sup> Ernest J.-B. Sireyjol, X-Mines. Futur directeur des Mines d'or de Tchépone. Il pourrait ne faire qu'un avec le Sireyjol qui apporte en janvier 1938 6.000 actions de la Brasserie de Bohême, d'Hanoï, aux Brasseries et glaciers de l'Indochine. On retrouve sa veuve administrateur de la Brasserie de Bohême et administrateur délégué de la Société commerciale asiatique, vannerie, sparterie, tapis à Nam-Dinh.

<sup>3</sup> Bardoux (Jacques)(1874-1959) : sénateur (1938-1942), puis député du Puy-de-Dôme (1945-1955) : [www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-IC.pdf)

Jean Bonnardel <sup>4</sup> ; René Brard [EWT] ; André Buffet [Platine+CREM] ; Hector Pétin [Carnaud+EWT] ; comte de Solages <sup>5</sup> ; Thion de la Chaume <sup>6</sup> ; François de Wendel.

---

Étains du Cammon  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 mars 1927)

Cette société, au capital de 13.500.000 francs, est constituée par la Compagnie de recherches et d'exploitations minières pour l'exploitation du périmètre Lux (ancienne mine Bo-Neng) au Laos. La société mère, filiale elle-même de la Compagnie [industrielle] du platine, aurait obtenu en outre le concours du groupe Bartholoni et des Étains et wolfram du Tonkin [EWT].

---

Notre carnet financier  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1927)

Les Étains du Cammon portent leur capital à 14.075.000 francs par l'émission de 2.300 actions de 250 francs entièrement libérées attribuées à la Compagnie de recherches et d'exploitations minières pour ses apports.

M. Dubost a été nommé administrateur.

---

(*Archives commerciales de la France*, 22 avril 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. des ÉTAINS DU CAMMON, 37, Surène. — Apport par la Cie de recherches et d'exploitations minières. — Capital porté de 13.500.000 fr. à 14.075.000 fr. — 21 mars 1927. — *J.S.S.* (pub. du 13 avril 1927).

---

Société des étains du Cammon (Groupe du Platine)  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 mai 1927)

Cette affaire est en train de s'organiser sur le terrain. En août prochain est attendu, pour en prendre la direction et pousser les travaux activement dès que le retour de la

---

<sup>4</sup> Jean Bonnardel (Paris, 24 novembre 1897-Lisieux, 16 avril 1972) : fils aîné de Jean Bonnardel (1848-1924), grand patron du HPLM, homme d'affaires. Successeur de son père à la Cie industrielle du platine, administrateur de plusieurs sociétés indochinoises : Compagnie de recherches et d'exploitations minières (1925), CCNEO (1927-1934), Cie fermière des étains d'Extrême-Orient (1930), Union financière d'Extrême-Orient (1936), Société anonyme de constructions mécaniques à Haïphong.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui\\_etes-vous-1924-IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf)

<sup>5</sup> Comte, puis marquis (juin 1927) Thibault de Solages (1889-1972) : des Mines de Carmaux. Administrateur délégué (1921), puis président (1944) de la Compagnie générale industrielle. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Cie\\_gen.\\_indus.\\_1921-1949.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Cie_gen._indus._1921-1949.pdf)

<sup>6</sup> René Thion de la Chaume (1877-1940) : inspecteur des finances, chef adjoint du cabinet de Joseph Caillaux au ministère des finances, il entre en 1909 à la Banque de l'Indochine comme secrétaire général et en devient président en mai 1932. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq\\_Indoch.\\_1875-1945.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch._1875-1945.pdf)

Son représentant dans une trentaine de sociétés dont Cie minière et métallurgique de l'Indochine et les Étains et wolfram du Tonkin.

saison sèche le permettra, M. Strenna, ancien sous-directeur de la mine de Tinh-Duc, de la Société des étains et wolfram du Tonkin. C'est là un excellent apport, aussi précieux que son apport financier, que fait la Société des étains et wolfram. M. Strenna amène avec lui tout le matériel nécessaire pour une première mise en exploitation, en particulier deux moteurs de 150 chx. au gaz pauvre de bois, du matériel électrique, des pompes électriques, une laverie, des appareils de séparation électromagnétique. Les moteurs au gaz pauvre utiliseront probablement le même combustible que celui que l'on fabrique avec des déchets de bois dans les Landes et dont la densité, trois fois plus forte que celle du charbon de bois, facilite grandement les transports.

Notons que tout le matériel sera amené par le port de Tourane, le chemin de fer de Tourane à Dôngha et la route de Dôngha à Laobao, et voilà encore un signe des temps ; jusqu'ici, le matériel pour les mines de la Nam Patène montait de Saïgon par le Mékong. Une étude menée avec le concours de *l'Éveil économique* a démontré l'avantage de la nouvelle voie.

La Société des étains du Cammon espère entrer en pleine production avant l'automne de 1928.

### Société des étains du Cammon

Une assemblée extraordinaire a ratifié la nomination de M. Dubost comme administrateur.

Elle a décidé d'augmenter le capital social de 575.000 francs, par l'émission de 2.300 actions nouvelles de 250 fr. entièrement libérées, attribuées à la Compagnie de recherches et d'exploitations minières, en rémunération d'apport de biens situés en Indochine. Le capital se trouve ainsi porté à 14.075.000 francs.

*L'Écho des mines et de la métallurgie.*



Coll. Olivier Galand

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Olivier\\_Galand.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf)

Société anonyme pour le recouvrement de la part de bénéfices due à M. DUBOST par la Société des étains du Cammon ".

Société anonyme au capital de 13 500 000 fr.



Siège social : 35, rue de Surène, Paris

---

Siège social à Haïphong

Droit de timbre acquitté par abonnement. Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*  
du mercredi 30 novembre 1927, page 3246.

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR

Haïphong, le 21 novembre 1927

Un administrateur (à droite) : Dubost.

Un administrateur à gauche) : ?

I.D.E.O., Hanoi

---

CAPITAL PORTÉ DE 14,075 À 15 MF



# SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON

*Société Anonyme  
au Capital de 15.000.000 de Francs  
divisé en 60.000 Actions  
de 250 Francs chacune*

Statuts déposés en l'Etude de M<sup>c</sup> Lelulle  
Notaire à Paris, le 15 Février 1927

*Siège Social à Paris*

## ACTION DE 250 FRANCS

au Porteur entièrement libérée

N<sup>o</sup> 01027

*Huissier Administrateur*

*Sardouf*

*Huissier Administrateur*

*Prant*





TITRES FRANÇAIS  
ABONNEMENT  
75 c

Société anonyme  
au capital de 15.000.000 de fr.  
divisé en 60.000 actions  
de 250 fr. chacune  
Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Lelulle [Letulle], notaire à Paris, le 15 février 1927  
Siège social à Paris  
ACTION DE 250 FRANCS  
AU PORTEUR ENTIÈREMENT LIBÉRÉE  
Un administrateur (à gauche) : Jacques Bardoux  
Un administrateur (à droite) : René Brard  
B. Garfunkel, 4, rue de la Bourse, Paris

(Archives commerciales de la France, 13 décembre 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. des ÉTAINS DU CAMMON. 37. Surène. — Capital porté de 14.075.000 fr. à 15.000.000 fr. — 30 nov. 1927. — J.S.S. (pub. du 7 déc. 1927).

Étains du Cammon  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1<sup>er</sup> janvier 1928)

Cette société a convoqué pour le 17 novembre une assemblée générale, qui avait pour objet une augmentation de capital nécessitée par des options prises sur des permis de recherche apportés par les Étains et wolfram du Tonkin, par la Société d'études et d'exploitations minières en Indochine et par la Compagnie de recherches et d'exploitations minières en Indochine, filiale du Platine.

Société des étains du Cammon  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 juin 1928)

La Société des étains du Cammon a été constituée à Paris par l'assemblée constitutive du 15 février 1927 au capital de 13.500.000 fr. en 54.000 actions de 250 fr. libérées d'un quart, siège social à Paris, 37, rue de Surène (Letulle notaire).

Répartition des bénéfices nets : Après prélèvement de 5 % pour le fonds de réserve à maintenir à 10 % du capital social, il est prélevé sur le solde de quoi servir 7 % aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 % au conseil d'administration — le solde, sauf prélèvements décidés par l'assemblée générale pour reports à nouveau, réserves ou amortissements, est réparti entre toutes les actions sans distinction.

Le 16 février (acte sous seings privés reçu par Letulle le 4 avril 1927.) la Cie de recherches et d'exploitations minières, 1 bis, rue du Havre, Paris, a cédé à la Société des étains du Cammon le bénéfice d'options qu'elle avait :

A) — sur la mine Boneng (permis de recherches Lux) moyennant :

1° 200.000 \$.

2° 25 % des bénéfices nets annuels réalisés sur l'exploitation du gisement Lux.

B) sur divers terrains, immeubles et outils à la mine, à Thakhek et à Pakhinboun, moyennant 25.000 \$.

Cette cession avait lieu en outre moyennant :

a) attribution à la Cie de recherches et d'exploitations minières de 2.300 actions de 250 fr. entièrement libérées de la Société des étains du Cammon, de même catégorie que celles existantes, à créer.

b) versement de 300.000 fr. à la société cédante.

Une assemblée générale extraordinaire de la Société des étains du Cammon, du 4 mars (Letulle 4 avril) a approuvé cette acquisition, porté le capital social de 13.500.000 à 14.075.000 fr. par création de 2.300 actions attribuées comme actions d'apport à la Cie de recherches et d'exploitations minières [CREM], et nommé MM. Portes et Vogt, de Paris, commissaires chargés de faire leur rapport sur la valeur des biens cédés.

Cette formalité ayant été remplie dans les 48 heures (visite par avions ultra-rapides faisant 2.500 km. à l'heure) une nouvelle assemblée générale en date du 21 mars (Letulle 4 avril) adopte les conclusions de ce rapport, et constate que l'augmentation de capital est réalisée et que les modifications à l'art. 6 des statuts sont définitives (Greffé du tribunal de comm. de la Seine 12 avril)

Le 7 nov. 1927, la Société des étains et wolframs du Tonkin, Paris, 37, rue de Surène, convenait avec la Société des étains du Cammon de lui apporter le bénéfice de deux options accordées par M. Barondeau, l'une sur 54, l'autre sur 50 périmètres, moyennant obligation de verser à M. Barondeau 200.000 \$ et de lui donner droit à une redevance par tonne de 10 % de la valeur des minerais ou métaux provenant de ces périmètres F.O.B. port indochinois. Moyennant en outre pour la Société des étains et wolframs du Tonkin 1.800 actions de 250 fr. entièrement libérées, à créer.

Le même jour, 7 nov., la Cie de recherches et d'exploitations minières convenait avec la Société des étains du Cammon de lui apporter le bénéfice d'une option accordée par M. Dubost sur trois groupes de 16, 17 et 25 périmètres, à condition de verser à M. Dubost 160 000 \$ ; moyennant en outre pour la Cie cédante 600 actions de 250 fr. entièrement libérées, à créer.

Le même jour, 7 nov., la Société d'études et d'exploitations minières convenait avec la Société des étains du Cammon de lui céder une option sur l'un quelconque de 3 groupes de 14, de 11 et de 25 périmètres, moyennant 150.000 \$ à la levée de l'option et une redevance de 10 % du prix des minerais ou métaux à provenir de ces périmètres ; moyennant en outre au profit de la société apporteuse 1.300. actions de 250 fr.. entièrement libérées, à créer.

En conséquence, une assemblée générale extraordinaire du 17 novembre a augmenté le capital de 925.000 fr. et l'a porté à 15 000.000 par création de 3.700 actions de 250 fr.. entièrement libérées, attribuées comme ci-dessus.

Les mêmes commissaires électro-rapides, MM. Portes et Vogt, nommés par cette assemblée, firent à nouveau en 48 heures le voyage de 35.000 kilomètres et établirent un rapport favorable, qui fut adopté par l'assemblée générale de tous les actionnaires, anciens et nouveaux, du 30 novembre 1927. La même assemblée constata que toutes les herbes de la Saint-Jean étaient réunies, tout est bien qui finit bien.

(Greffé du tribunal de la Seine 6 déc. 1927. Dépôt des expéditions de tous actes, pièces et délibération au greffe du tribunal de Thakhek, 11 mai 1928).

Résumé d'une publicité faite dans *l'Avenir du Tonkin*.

---

Compagnie industrielle du platine  
Extrait du rapport à l'assemblée générale du 20 juin  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 août 1928)

À la constitution l'année dernière, par la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM], de la Société des étains du Cammon, notre groupe s'y est assuré une place importante.

Depuis cette époque, le capital de la société a été porté de 13 500.000 à 15 millions de francs, afin de régulariser certains apports de périmètres miniers.

Depuis la constitution de la Société des étains du Cammon, le montage des installations s'est opéré avec rapidité. Nous avons apporté à la Compagnie de recherches et d'exploitations minières l'appui de nos relations de grandes firmes de la colonie. [...]

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal des finances*, 12 octobre 1928)

La Société des étains du Cammon, que nous venons de citer, a été constituée en mars 1927 ; son capital primitif était de 13.500.000 francs ; il a été porté à 14.075.000 fr., puis à 15 millions et enfin, tout récemment, à 15 millions 750.000 fr. par l'émission de 3.000 actions à vote plural. Ses créateurs étaient la Compagnie industrielle du platine et les Étains et wolfram du Tonkin ; parmi les apporteurs à l'origine on trouve, en dehors de ces derniers, la Compagnie de recherches et d'exploitations minières, la Société d'études et d'exploitations minières.

Mais les Étains du Cammon rapprochent, en réalité, des intérêts plus considérables encore. Cela se lit dans la composition de leur conseil dont le président est M. J[acques] Bardoux, du Crédit industriel [CIC] et des Charbonnages du Tonkin [?] ; le vice-président M. Thion de la Chaume, de la Banque de l'Indochine ; l'administrateur-délégué M. Bard, des Étains et wolfram ; et les autres membres M. F. de Wendel, des Aciéries de Wendel ; Bonnardel, [André] Buffet et [Joseph] Chanove, de la Compagnie industrielle du platine\* ; Petin et [Léon] Bélugou, des Étains et wolfram ; François [sic : Thibault] de Solages, des Mines de Carmaux.

---

(*Archives commerciales de la France*, 26 octobre 1928)

PARIS. — Modification. — Soc. des ÉTAINS DU CAMMON, 37, Surène. — Capital porté de 15.000.000 à 15 millions 750.000 fr. — 25 septembre 1928. — *Petites Affiches*.

---

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE  
(*Le Journal des débats*, 30 octobre 1928)

[...] En cours d'exercice, la société a pris une participation de 530.000 francs dans les Étains de Cammon. [...]

---



À PROPOS DES ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal des finances*, 7 décembre 1928)

On relevait depuis quelque temps, hors cote, des négociations en « parts » Étains du Cammon, c'est ainsi, du moins, qu'était désigné le papier échangé.

La Société des étains du Cammon n'a pas créé de parts de fondateur. On s'est étonné.

L'explication de ce petit mystère a été donnée à l'assemblée qui a eu lieu récemment de la Compagnie des recherches et exploitations minières.

D'abord, il ne s'agit pas de « parts » ; il s'agit d'actions d'une « Société anonyme pour le recouvrement de la part de bénéfices due à M. Dubost par la Société des étains du Cammon ». Le capital de cette société est représenté par 15.000 actions donnant droit chacune à 1/15.000<sup>e</sup> de la part de bénéfices.

La confusion ainsi créée est peut-être voulue. Il est, en tout cas, indispensable de savoir ainsi que M. Jacques Bardoux, président des Recherches et exploitations minières [CREM], l'a dit, que la part de bénéfices attribuée à M. Dubost — part qui est de 25 % — ne concerne qu'un seul périmètre, le périmètre Lux, parmi les nombreux périmètres que la Société des étains du Cammon s'est assuré le droit d'exploiter.

---

LA « RUÉE » VERS LES GISEMENTS MINIERS DU LAOS <sup>7</sup>  
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1929)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1929)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etain\\_en\\_Indochine\\_1929.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etain_en_Indochine_1929.pdf)

.....  
M. Dubost, disions-nous, avait pris 27 périmètres dans la vallée de la Nam Patène Or, il n'en vendit que 26 à M. de Fommervault, gardant pour lui le périmètre « Lux » de 900 ha, qui était peut-être le plus intéressant, car il renfermait la mine de Boneng, anciennement exploitée et sur laquelle, semble-t-il, la Société d'études et d'exploitations minières avait songé un moment à s'installer.

M. Dubost commença par exploiter lui-même la mine de Boneng ; il y amena 40 indigènes et, au cours du premier semestre 1926, il produisit 1.356 kg de concentrés d'étain. En même temps, il entra en pourparlers avec la Compagnie de recherches et d'exploitations minières. Cette société (qu'il ne faut pas confondre avec la Société d'études et d'exploitations minières) est une filiale de la Compagnie industrielle du platine. Créée en mai 1925 au capital de 2.100.000 francs, elle s'est portée en février 1927 à 6.300.000 francs divisés en 12.000 actions de 500 francs ; il existe 1.680 parts de fondateur, ayant droit à 35 % du solde des bénéfices nets (65 % aux actions), dont 840 furent attribuées à la Compagnie industrielle du Platine.

Avec le concours des Étains et Wolfram du Tonkin, des Établissements Carnaud et Forges de la Basse-Indre, des Petit-Fils de François de Wendel et de la Banque de l'Indochine, la Compagnie de Recherches créa, en février 1927, la Société des Étains du Cammon, au capital de 13.500.000 francs, divisé en 54.000 actions de 250 francs ; le capital fut souscrit par seize personnes et sociétés.

Les apports n'eurent lieu qu'ensuite et en deux temps :

En mars 1927, la Compagnie de recherches apporta aux Étains du Cammon une option sur le périmètre « Lux » (Mine de Boneng) que lui avait consentie M. Dubost

---

<sup>7</sup> Article non signé. Probablement écrit par Léon Pagès.

moyennant en versement, à la levée de l'option, de 225 000 piastres et une redevance de 25 % sur les bénéfices nets à provenir de l'exploitation du périmètre. En rémunération de son apport, la Compagnie de Recherches reçut une somme de 500.000 francs et 2.300 actions des Étains du Cammon.

Le capital de cette dernière société était ainsi porté à 14.075.000 francs.

En décembre 1927, il fut élevé à 15 millions pour rémunérer trois apports consentis tous les trois le 7 novembre :

1.800 actions furent attribuées à la Société des Étains et Wolfram du Tonkin, qui apportait deux options valables jusqu'au 24 février 1928 sur un groupe de 54 périmètres et un autre groupe de 50 périmètres. Ces 104 périmètres avaient été pris entre les mois d'avril et de septembre 1926 par M. Barondeau, qui exigeait, à la levée de l'option, 200.000 piastres pour chaque groupe et une redevance de 10% sur la valeur des minerais extraits.

600 actions furent attribuées à la Compagnie de Recherches et d'Exploitations Minières qui apportait une option que lui avait consentie, pour deux ans, en juin 1926, M. Dubost sur 55 périmètres, dont vingt-deux pris dans la vallée de la Nam Hin Boun, en amont et en aval du passage de la rivière dans les calcaires, M. Dubost n'exigeait, à la levée de l'option, que 150.000 p.

Enfin, 1.300 actions furent attribuées à la Société d'études et d'exploitations minières qui apportait une option sur 50 périmètres pris en mai et décembre 1926 et en janvier 1927. L'option est valable jusqu'au 31 mars 1929 et sa levée est conditionnée par le versement de 150.000 piastres et l'octroi d'une redevance sur les minerais extraits.

En septembre 1928, le capital fut porté de 15 millions à 15.750.000 francs par l'émission de 3 000 actions P à vote plural (20 voix par action) qui furent souscrites en espèces par les actionnaires.

Ce n'est qu'après cette dernière opération que les actions furent introduites sur le marché hors cote.

La levée de toutes les options que nous venons d'énumérer exige un versement de 925.000 piastres, sans compter 300.000 francs remis à la Compagnie de recherches. Au total, la Société doit, au taux de 12 fr. 50 pour une piastre, verser près de 12 millions.

Comme il n'a été versé que 14.250.000 francs et qu'un important matériel a déjà été acquis (et est sur place), une nouvelle augmentation de capital était indispensable.

Elle vient d'être réalisée et le capital (que le conseil est statutairement autorisé à porter à 63 millions) vient d'être porté à 36.750.000 francs par l'émission de 80.000 actions ordinaires réservées aux anciens actionnaires à raison de 4 nouvelles pour 3 anciennes, et de 4.000 actions P réparties entre les possesseurs d'actions à vote plural, dans la même proportion.

Le cours des actions (nominal 250 francs) étant de 5.000 francs, si nous ne tenons pas compte de l'augmentation de capital actuelle, les Étains du Cammon sont capitalisés à 315 millions. Si l'on tient compte des multiples redevances que doit payer la Société, cette capitalisation est élevée, d'autant plus que les Étains du Cammon ne possèdent qu'un seul périmètre dans la vallée de la Nam Patène, les deux cent neuf autres se trouvant en dehors et ne représentant que des espoirs.

---

## CAPITAL PORTÉ DE 15,75 À 36,75 MF

(Archives commerciales de la France, 26 avril 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. des ÉTAINS du CAMMON, 105 bis, bd Malesherbes. — Capital porté de 15 millions 750.000 fr. à 36.750.000 fr. — 20 mars 1929. — *Petites Affiches*.



Coll. Olivier Galand

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Olivier\\_Galand.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf)

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON

Société anonyme

au capital de 36.750.000 de fr.

divisé en 140.000 actions O et 7.500 actions P à vote plural  
de 250 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Lelulle [Lelulle], notaire à Paris, le 15 février 1927

Siège social à Paris

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 26 juillet 1929

ACTION O DE 250 FRANCS  
AU PORTEUR ENTIÈREMENT LIBÉRÉE  
Un administrateur : Jacques Bardoux

Par délégation du conseil d'administration : ?  
B. Garfunkel, 4, rue de la Bourse, Paris

---

TOUT S'ARRANGE  
(*Le Journal des finances*, 10 mai 1929)

[...] la Société des étains et wolfram du Tonkin est, d'autre part, fortement intéressée dans la Société des étains du Cammon **qu'elle a fondée avec le concours de la Compagnie industrielle du platine et des Petits-Fils de de Wendel.**

Cela fait trois affaires également situées dans le Laos, étroitement liées, et qui étaient appelées inévitablement à faire bloc un jour ou l'autre. [...]

---

Les demandes de concessions en cours  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juin 1929)

Au Laos. — Cammon. La Société des étains du Cammon demande 10 ha à Hin-Boun pour y installer une agence de transit et une maison de passage pour le personnel.

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal des débats*, 25 juillet 1929)

L'assemblée ordinaire d'hier a approuvé les comptes du premier exercice social, allant du 15 février 1927 au 31 décembre 1928. Il n'a pas été établi de compte de profits et pertes, la société n'étant pas encore arrivée à la période d'exploitation industrielle. Le bilan fait ressortir un excédent de passif de 2.025.585 francs, qui a été porté au compte « Frais de travaux de premier établissement ».

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE\*  
(*Le Temps*, 12 août 1929)

[...] L'augmentation de capital de la C. R. E. M. [lui a permis] d'exercer la plénitude de ses droits dans l'augmentation de capital de la Société des étains du Cammon, dont elle demeure le plus fort actionnaire.

Vous savez que votre compagnie a, elle aussi, dans cette société, une participation directe, accrue au début de 1929, quand le capital des Étains du Cammon a été porté à 36.750.000 fr.

Les travaux, commencés au Laos à la fin de 1927 sont menés activement.

Malgré les obstacles qu'il a fallu vaincre pour amener le matériel aujourd'hui à pied d'œuvre, malgré les difficultés d'un recrutement que complique la faible densité démographique de ce pays, on espère une mise en marche partielle avant la fin de l'année.

Des pourparlers enfin, qui sont en cours entre les sociétés stannifères du Laos, permettent d'espérer d'utiles rapprochements en vue d'un rendement meilleur de leurs efforts industriels. [...]

---

## M. PASQUIER AU LAOS

Le gouverneur général visite les mines d'étain de Pa-Khin-Boun [Pak-Hin-Boun]

Il est rentré à Hanoï dans la soirée de jeudi  
(*L'Écho annamite*, 14 décembre 1929)

Hanoï, le 13. — Le Gouverneur général a visité le 11 décembre les mines d'étain de la région de Pa-Khin-Boun [Pak-Hin-Boun].

Guidé par M. Claude, directeur de la Société d'études et d'exploitations minières en Indochine, qui la dirige depuis plus de trois ans. il a visité les remarquables installations de cette société dont l'exploitation est poussée avec une grande activité et conduite selon d'excellentes méthodes et avec un matériel moderne puissant. Les travailleurs y sont logés confortablement et leur état sanitaire est très satisfaisant.

Le gouverneur général Pasquier a remonté ensuite la vallée de la Nam Pathène et sous la conduite de M. Strenne [Strenna], directeur de la Société des étains du Cammon, s'est rendu sur le domaine de cette société où il a assisté aux opérations de montage de l'usine et de transport du matériel.

Parti de Thakhek jeudi matin à 6 heures, le gouverneur général est arrivé dans la soirée à Hanoi, après avoir déjeuné à Napé et s'être arrêté à Vinh. Le Mékong se trouve ainsi à une journée de voyage de Hanoï.

Le gouverneur général s'est déclaré très satisfaisant de son voyage et de l'effort considérable actuellement développé au Laos.

(Communiqué de l'ARIP)

---

## Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1930)

Étains du Cammon. — L'assemblée extraordinaire du 16 décembre a autorisé le conseil d'administration à céder à la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient (Société en formation) partie de son actif social et à lui amodier la totalité de son domaine minier. La nouvelle société assurera l'exploitation de ce domaine.

---

1930 (février) : APPORT À LA CIE FERMIÈRE DES ÉTAINS D'EXTRÊME-ORIENT,  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etains\\_Extrem-Orient.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etains_Extrem-Orient.pdf)

---

## LAOS

### LA VIE ADMINISTRATIVE

#### Arrêtés

(*Les Annales coloniale*, 21 avril 1931)

Sont publiés à l'*Officiel* de la colonie les arrêtes suivants :

Arrêté du résident supérieur au Laos, approuvé par le gouverneur général, accordant à la Société des étains du Cammon une concession de prise d'eau à la Nam Pathène.

---



Société des Étains du Cammon  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 août 1931)

Les actionnaires se sont réunis le 23 juin 1931 en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut, qui avait pour scrutateurs M. Virignin représentant la Sté des Étains et wolfram du Tonkin, et M. Charvet représentant la Cie de recherches et d'exploitations minières.

Les comptes de l'exercice 1930 sont approuvés ; ils font apparaître un solde bénéficiaire de fr. 130.258,85 qui est entièrement absorbé par les amortissements portant sur les Frais de constitution (fr. 85.735,70) et les Frais de 1<sup>er</sup> établissement (fr. 44.523,15).

Dans son rapport, le conseil rend compte des travaux accomplis par la Sté fermière des Étains d'Extrême-Orient et signale, en particulier, qu'il a été découvert dans la région de Nam-Pathène un nouveau gisement d'étain. Cette découverte porte au nombre de 3 les gisements découverts dans cette partie du domaine.

Après avoir donné lecture du rapport du conseil, le président ajoute quelques mots qui complètent les indications contenues dans le rapport. Il donne quelques précisions d'ordre technique obtenues à la suite du séjour au Laos du directeur général, M. Humann. Après s'être entretenu avec les actionnaires présents à l'assemblée de la crise actuelle, de ses répercussions et de la meilleure attitude à observer pour attendre des temps meilleurs, le président met aux voix les résolutions qui sont adoptées à l'unanimité.

L'assemblée donne *quitus* de sa gestion à M. André Buffet et confirme M. Louis Charvet dans ses fonctions d'administrateur.

---

VIENTIANE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 novembre 1931)

Incendie. — Un incendie survenu le 6 courant à 4 h. à la mine de Bonneng, dans la province du Cammon, a détruit 40 habitations diverses appartenant tant à la mine qu'à des particuliers. Le mécanicien indigène, auteur de l'imprudence ayant causé l'incendie, a été arrêté.

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal des débats*, 21 juin 1933)

Les produits de 1932 se chiffrent à 538.969 fr. contre 518.357 francs en 1931. Après déduction des frais généraux (93.000 fr. au lieu de 215.829 fr.), le solde créditeur ressort à 445.068 fr. contre 294.087 fr. Il sera proposé à l'assemblée du 3 juillet, d'amortir le reliquat des frais de constitution, soit 225.950 fr., et de porter le solde en déduction des frais d'augmentation du capital.

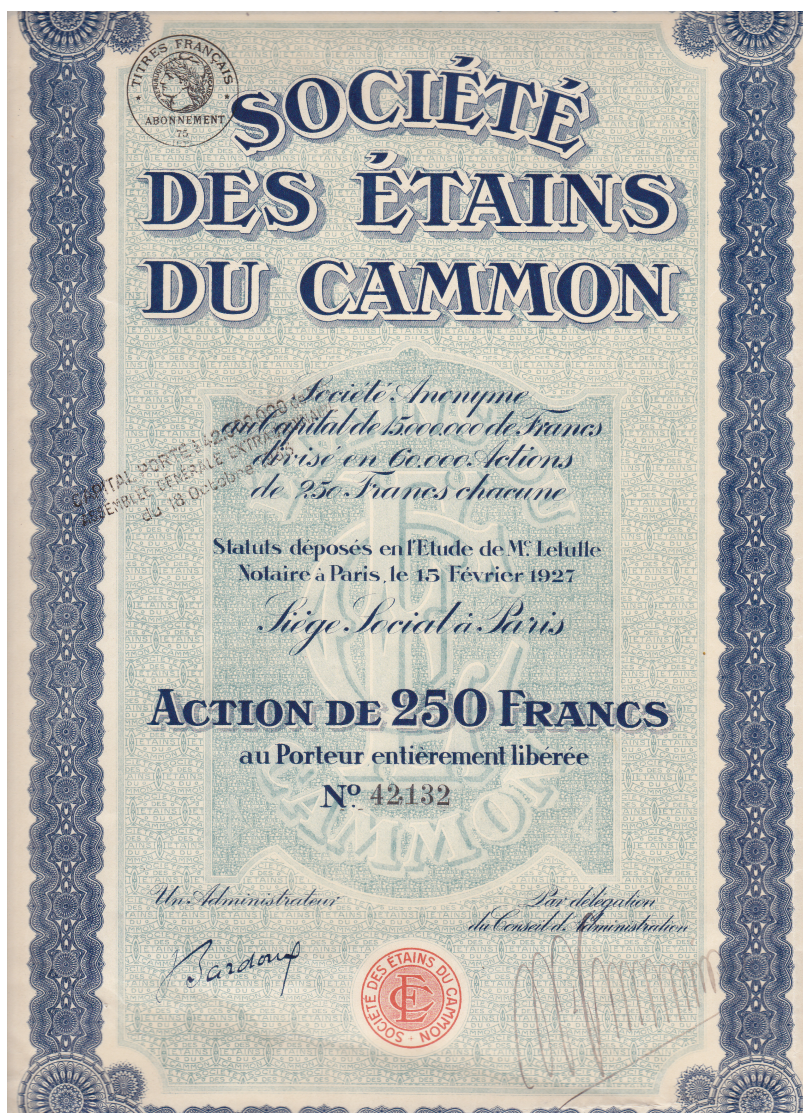
---

CAPITAL PORTÉ DE 36,75 À 42 MF

Notre carnet financier  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

Les Étains du Cammon ont réalisé en 1932 un bénéfice de 445.968 francs contre 294.087 en 1931. Les frais généraux ont été réduits de 216.0000 à 93.000 francs par an. La société porte son capital de 36.750.000 francs à 42 millions pour alimenter la trésorerie de la Société fermière des Étains d'Extrême-Orient. M. Thion de la Chaume demanda à être remplacé dans le conseil par M. [Paul] Baudouin [tous deux de la Banque de l'Indochine].

---



Coll. Olivier Galand

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Olivier\\_Galand.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf)

CAPITAL PORTÉ à 42.000.000.000 de fr.  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
du 18 octobre 1933

Étains du Cammon  
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 26 octobre 1933)

Le bénéfice net de l'année 1932 des Étains du Cammon, s'est élevé à 445.970 francs contre 294.087 francs en 1931. Les frais généraux ont été au cours de l'année 1932, réduit de 215.000 francs à 100.000 francs. Au bilan arrêté fin décembre, l'actif immobilisé est inférieur à 300.000 francs. Les frais de premier établissement sont portés pour mémoire, ainsi d'ailleurs que la valeur des biens amodiés.

On sait que l'exploitation des mines a été confiée à une compagnie fermière contrôlée par les Étains du Cammon.

Cette compagnie, la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, rétrocède 51 % de ses profits à la société-mère.

---

Société des étains du Cammon

Assemblée ordinaire

*(L'Information d'Indochine, économique et financière, 16 novembre 1933)*

Séance présidée par M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut, président du conseil d'administration, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents, le représentant de la Compagnie industrielle du platine, et le représentant de la Société des étains et wolfram du Tonkin.

109.998 actions sont présentes ou représentées.

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[...] Les profits enregistrés au cours de l'exercice se sont bornés à l'encaissement du loyer des concessions amodiées à la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient et de quelques intérêts créditeurs. Nous vous proposons d'affecter le solde du compte Profits et pertes de 445.968 fr. 14 à l'amortissement des frais de constitution et d'augmentation de capital, suivant répartition détaillée dans le rapport des commissaires aux comptes.

Dans la vallée du Nam-Pathène, la Compagnie fermière a développé le programme que nous vous avons exposé l'année dernière et que vous aviez approuvé.

Les résultats obtenus à ce jour ont permis :

1° De fixer à 15.000 tonnes d'étain les réserves du périmètre de Boneng ;

2° D'arrêter la méthode de traitement à appliquer à ces réserves.

Nous allons développer devant vous ces deux points. Nous exposerons ensuite notre programme d'avenir appuyé par quelques considérations sur le marché de l'étain. Enfin, comme conséquence de ce programme, nous justifierons la décision prise par votre conseil de porter le capital de votre société de 36.730.000 francs à 42 millions.

#### Calcul des réserves exploitables du périmètre de Boneng

Notre rapport à la dernière assemblée générale vous avait déjà annoncé que l'étude approfondie du gisement de Boneng avait été décidée dès le début de l'année 1931. Les premiers travaux avaient été commencés immédiatement dans la partie du gisement que les prospections antérieures faisaient prévoir comme devant être la plus intéressante.

A l'automne de la même année, la direction locale commençait à se faire une idée assez précise de la nature et de la teneur moyenne du minerai à traiter. Pendant l'hiver 1931-32, certains points de détail furent encore précisés et les contrôles nécessaires effectués sur le terrain et au laboratoire. Enfin, en septembre 1932, la Compagnie fermière fut à même de préciser à son assemblée générale que dans une portion du périmètre de Boneng, 15.000 tonnes d'étain-métal avaient été découpées.

#### Méthode de traitement

Nous vous avons déjà rendu compte, l'année dernière, des premiers essais de traitement confiés à des établissements spécialisés dans ce genre d'étude.

Ces essais renouvelés au laboratoire et dans l'installation de Boneng sur un échantillon moyen soigneusement choisi, confirmèrent les résultats obtenus en Europe, entre autres par la maison Humboldt

Dès lors, les principes généraux du schéma de traitement étaient posés. Restait à mettre au point un travail matériel auquel les ingénieurs de la Compagnie fermière se consacrèrent avec l'énergie, le dévouement et l'intelligence dont ils avaient déjà fait preuve au cours des études d'ordre plus théorique qui avaient précédé cette dernière phase de réalisation.

Des consultations et devis furent demandés aux fabricants d'appareils, des visites furent faites dans leurs établissements, Enfin, ces travaux aboutirent à leur conclusion logique qui était :

Le plan de l'usine de lavage et de séparation magnétique la mieux adaptée à la préparation du minerai découvert.

#### Programme d'avenir

À l'examen de ce plan, une première constatation put être faite : la laverie actuelle, instrument de travail insuffisant, doit être développée et remaniée.

En effet, le principe qui avait servi à fixer à l'origine le choix des appareils et le chiffre de production n'était plus en rapport avec la nature du minerai moyen passé en laverie ni avec l'extension prise par nos affaires depuis la création de la Compagnie fermière

Les fondateurs de votre société avaient découvert dans le nord-est du périmètre, des affleurements de minerais à haute teneur semblables à ceux qui étaient déjà traités à l'époque avec succès par une société voisine de la vôtre.

C'est à la suite de ces premières constatations que les caractéristiques essentielles de votre laverie actuelle avaient été calculées. Elles étaient, à l'entrée, de 20 tonnes-heure environ de tout-venant, et à la sortie de 30 tonnes mensuelles d'étain contenu ; l'une et l'autre compatibles d'ailleurs avec le traitement d'un minerai riche et la rémunération d'un capital restreint.

La situation présente est tout autre. Le minerai moyen à traiter est relativement pauvre, et l'ampleur du domaine minier de la Compagnie fermière justifie une exploitation rapide d'une première réserve de 15.000 tonnes découpées dans un coin de ce domaine qui comprend, rappelons-le, d'autres périmètres, dont nous ne pouvons encore préciser la richesse, mais où le minerai est incontestablement abondant.

La nouvelle usine est donc prévue pour une production mensuelle de 65 tonnes. Elle sera divisée en deux sections identiques. La première serait mise en route en janvier 1935, la deuxième en juin de la même année. Dans l'intervalle, la laverie actuelle continuera à produire, apportant un concours précieux pour la formation du personnel technique et la couverture d'une partie des dépenses du siège d'exploitation.

Mais, l'effort financier correspondant à ce programme est important et la Compagnie fermière a besoin, pour l'exécuter et assurer sa trésorerie d'exploitation, d'une somme d'environ 10 millions dont la moitié serait demandée à votre société.

Votre conseil estime que la situation du marché de l'étain justifie cet effort.

#### Le marché de l'étain

Nous vous donnons, ci-dessous, quelques chiffres (chiffres du Bureau américain des statistiques)(en tonnes) :

Production en 1932	111.400
Consommation en 1932	111.444

Le programme de restriction n'a joué au taux actuel de 33 1/3 que pendant les derniers mois de l'année 1932.

Stock visible en décembre 1931	59.247
Stock visible en décembre 1932	55.905
Stock visible en fin mai	48.892

Pendant les quatre premiers mois de l'année courante, les stocks ont donc diminué d'une quantité double de celle correspondant aux 12 mois de 1932. Nous vous rappelons, en outre, que le pool international détient 21.000 tonnes d'étain. Par suite des accords intervenus avec les mineurs, ce stock devait être intact au 1er juillet 1933; il ne pouvait être liquidé après cette date que par quantités strictement limitées et calculées en fonction du cours de l'étain. Le stock disponible est donc équivalent actuellement à la consommation moyenne trimestrielle de 1932. D'autre part, les chiffres de consommation étant depuis trois mois en augmentation notable (1.000 tonnes de plus par mois en Amérique seule), on peut conclure que ce stock flottant sera encore certainement réduit d'une façon appréciable au cours des prochains mois.

Cette situation favorable du marché de l'étain a eu ses conséquences sur les cours du Standard à Londres.

Cours moyen en 1932 : 135 £ papier ;

Cours du 26 juin 1933 : 221 £ papier.

Ce dernier cours permettrait de prévoir pour l'installation projetée par la Compagnie fermière un rendement intéressant.

Votre conseil a donc décidé de répondre à son appel. Profitant de l'autorisation qui lui est donnée par l'article 6 des statuts, il a décidé d'augmenter le capital de votre Société de 36.750.000 fr. à 42.000.000 de francs par création d'actions O émises au pair de 250 fr.

Vous noterez certainement le fait, qu'il a estimé les circonstances suffisamment favorables, pour proposer l'augmentation de capital en cours sans accorder à la nouvelle tranche à souscrire des avantages particuliers susceptibles de déprécier des actions préexistantes.

La souscription est ouverte aujourd'hui 3 juillet et sera close le 29 juillet prochain.

Les publications légales ont été faites dans les délais impartis par la loi.

Les conditions de cette augmentation de capital sont détaillées dans la notice de souscription envoyée aux actionnaires connus par le conseil et qui sera remise aux propriétaires de titres au porteur qui la demanderaient.

M. Thion de la Chaume, président de la Banque de l'Indochine, absorbé par ses nouvelles fonctions, a demandé à être remplacé au conseil de votre société par M. Baudoin, directeur général de la Banque de l'Indochine.

Nous vous demandons d'approuver cette nomination et de donner *quitus* de sa gestion à M. Thion de la Chaume.

Renouvellement partiel du conseil par tirage au sort

Conformément à l'article 18 des statuts, vous avez à renouveler les fonctions de deux de vos administrateurs. Le tirage au sort a désigné MM. Bonnardel et Bardoux qui se représentent à vos suffrages. [...]



Les comptes de l'exercice 1933 se soldent par un bénéfice de 407.259 fr. contre 445.698 fr., affecté comme l'an dernier aux amortissements.

---

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE  
(*Le Temps*, 15 juillet 1934)

[...] La plus importante des participations, malgré un amortissement de 4.159.289 fr. 48 pratiqué à l'occasion de la dernière réduction de capital, est toujours celle concernant la Société des étains du Cammon. Cette société a procédé, au cours de l'année passée, à une augmentation de capital de 5.250.000 francs, qui a été entièrement souscrite par les groupes fondateurs. Grâce à ce concours de capitaux nouveaux, l'usine de traitement pourra être achevée d'ici la fin de l'année : on escompte une production mensuelle de 50 à 60 tonnes de concentrés à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Les teneurs sont largement payantes et le tonnage reconnu doit assurer d'ores et déjà à la société une longue existence. Enfin, les accords intervenus entre les principaux producteurs ont permis de stabiliser les cours du métal. [...]

---

(*Archives commerciales de la France*, 6 janvier 1936)

PARIS. — Modification aux statuts. — Soc des ÉTAINS DU CAMMON, 105 bis, boulevard Malesherbes. — *Petites Affiches*.

---

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Petit Bleu*, 16 décembre 1936)

C'est encore par une perte, légèrement supérieure à celle du précédent, que s'est soldé l'exercice 1935.

Réunis le 27 novembre écoulé, en assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jacques Bardoux, président du conseil d'administration, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1935, accusent un déficit de 15.623 fr. contre 12.356 fr. un an plus tôt, ainsi que nous l'avions annoncé dès le 11 novembre.

L'assemblée a ratifié la nomination d'administrateur de M. Pierre Lyautey<sup>8</sup> et elle a réélu MM. Petin et de Solages, administrateurs sortants.

Comme l'an dernier, dans son rapport, le conseil a donné un aperçu du rapport présenté le 22 septembre 1936 à l'assemblée générale annuelle de la Cie fermière des étains d'Extrême-Orient, sur les conditions où s'est écoulé l'exercice 1935, le sixième de la société.

Les comptes ont été établis en deux parties :

1° Avant la mise en route de la nouvelle laverie, du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 1935 : les charges, affectées aux immobilisations, se sont élevées à 357.863 fr. Elles ont été diminuées de 116.562 fr. et ramenées à 741.301 fr. par le produit de la vente des

---

<sup>8</sup> Pierre Lyautey : neveu du maréchal. Administrateur de la Banque commerciale du Maroc.

concentrés existant en stock fin 1934 et de ceux obtenus pendant les deux premiers mois de 1935, soit 411.522 fr., moins 294.959 fr., valeur des stocks figurant au bilan au 31 décembre 1934, supprimée au 28 février 1935 par suite de la réalisation précitée.

Le solde de 741.301 fr. a été réparti comme suit : Loyer des concessions, 33.333 fr. : Expériences et essais industriels et de laboratoire, 481.229 francs ; Frais de premier établissement. 226.738 francs.

2° Période des dix premiers mois de marche de la nouvelle laverie, au cours de laquelle il a été dressé un compte de Profits et Perles : Les dépenses générales des exploitations et du siège social ont atteint 4.463.458 fr. Elles ont été compensées : à concurrence de 3.480.023 fr. par le produit des ventes de concentrés et recettes diverses, et de 348.118 fr. par les stocks existant au 31 décembre 1935 et figurant pour cette somme au bilan. Par suite, le compte général de Profits et Pertes du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 1935 se solde par une perte nette de 635.276 francs sans amortissement, dont 396.597 fr., pour l'exploitation de Boneng, et 238.678 fr. pour l'exploitation de Nong-Sun.

La production totale des dix derniers mois de 1935 a été de 553 tonnes de concentrés, soit une moyenne mensuelle de 55 tonnes. La production d'étain contenu pendant cette même période ressort à 301 tonnes.

La mise au point des appareils s'est poursuivie. Deux problèmes nouveaux sont en cours de solution — le pré-lavage, qui a pour but d'éliminer, avant d'être broyé, le broyage secondaire, l'étain par le débouillage ou le broyage primaire — le passage à la séparatrice magnétique d'une partie des minerais actuellement traités à la laverie des mixtes. Le conseil pense que ces deux problèmes seront résolus avant la fin de l'année.

La laverie est actuellement alimentée par le seul périmètre « Lux ». Un rapport, parvenu du Laos, « fixe à cinq ans les réserves découpées sur les gisements de ce périmètre, placé à proximité immédiate de la laverie. »

Les essais de traitement en cours sur le minerai de Phou-May-Khène, permettent de dire qu'il est traitable. Il reste à reconnaître le gisement lui-même et à fixer les possibilités d'exploitation.

Un essai d'exploitation sera entrepris à Nong-Sun, dès la prochaine saison sèche.

La société aura ainsi entamé les gisements qui lui ont été amodiés par la Société des Étains de l'Indochine.

Le rapport de la Cie fermière donne ensuite un aperçu de la situation du marché de l'étain. À retenir spécialement les observations suivantes :

« Le Comité international a continué à fonctionner normalement en 1935, apportant au marché son influence stabilisatrice. L'accord vient à expiration fin 1936. Des pourparlers sont engagés depuis plusieurs mois en vue du renouvellement. Les exigences de certains pays signataires, et notamment du Siam, n'ont pas été sans créer, sur le marché une certaine inquiétude et une baisse des cours. Nous conservons néanmoins l'espoir que l'intérêt général des producteurs l'emportera et que l'accord international sera renouvelé à la date prévue. »

La Société des étains du Cammon est au capital de 42 millions, sur lequel il ne reste à verser que 4.750 fr. Son portefeuille-titre est inscrit au bilan pour 36.875.601 fr. Et voici comment se décompose son compte de Profits et Pertes de fin 1935 : Au débit : Frais généraux du siège social, 87.588 fr. ; Intérêts débiteurs, 28.035 francs, ensemble 115.623 fr. Au crédit : Loyer des concessions amodiées à la Cie fermière des étains d'Extrême-Orient. 100.000 fr. De sorte que la perte de l'exercice ressort, comme on l'a vu plus haut, à 15.623 fr.

Ces divers chiffres rapprochés montrent, sans qu'il soit besoin d'insister, qu'il est d'une prudence élémentaire d'attendre que la société ait donné, pour s'intéresser à elle, des résultats tout différents de ceux qu'elle a obtenus jusqu'ici, et en harmonie avec l'importance des capitaux investis.

Ajoutons que l'on s'attend, en général, à une nouvelle augmentation des stocks en décembre et la question se pose de savoir si le Comité international, lors de sa prochaine séance, maintiendra sa décision qui a taxé à 105 % les contingents. Quant aux prix, ils sont une dizaine de livres au-dessus des prix moyens de 1935.

---

AEC 1937/1034 — Société des Étains du Cammon,  
105 bis, boulevard Malesherbes, PARIS (8<sup>e</sup>).

Tél. : Laborde 75-73 et 75-74. — Télég. : Wolfratin-Paris-37. — © : Lugagne.

Capital. — Société anon. fondée le 15 février 1927, 42.000.000 en 168.000 actions de 250 fr. ; dont 161.121 actions ord. O et 6 :879 :actions.P à vote plural (Cette Société a été créée par la Cie de recherches et d'exploit. minières, filiale de la Cie industr. du Platine, avec le concours de la Société des Étains et Wolfram du Tonkin, des Petits-Fils de François de Wendel. des Établ. J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre, de la Banque de l'Indochine, etc.).

Objet. — Exploitation de gisements d'étain dans la région de Pac-Hin-Boun, au Laos. (L'exploitation des mines de la société a été amodiée à la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient. — Voir notice 992 ter.)

Conseil. — MM. Jacques Bardoux, présid. ; Paul Baudouin, René Brard, Jean Bonnardel, Louis Dubost, Pierre Lyautey, Hector Pétin, marquis de Solages, François de Wendel.

---

Société des étains du Cammon  
Assemblée ordinaire du 27 novembre 1936  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 janvier 1937)

Assemblée présidée par M. Jacques Bardoux, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents et acceptants : M. [Edgar] Humann, représentant les Étains et wolfram du Tonkin, et M. Humann [*sic* : *Pétin ?*], représentant les Établissements J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre.

M. Boudier assure les fonctions de secrétaire.

137.350 actions sont présentes ou représentées.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 29 des statuts, nous vous réunissons, Messieurs, en assemblée générale ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 1935. Ceux-ci se soldent par une perte de 15.623 fr. 73.

Nous reproduisons ci-dessous les principaux passages du rapport présenté le 22 septembre 1936 à l'assemblée générale annuelle de la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient. Nous tenons à votre disposition les exemplaires du bilan et du rapport des commissaires aux comptes de cette Compagnie.

Rapport de la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient

Nous vous avons réunis, Messieurs, en assemblée générale ordinaire pour soumettre à votre approbation les comptes du 6<sup>e</sup> exercice social clos le 31 décembre 1935.

Conformément aux indications qui vous ont été données l'année dernière, les comptes de l'exercice 1935 ont été établis en deux parties :

1. — Avant la mise en route de la nouvelle laverie du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 1935.

Pendant cette période, les charges ont été affectées aux immobilisations.

Ces charges, dont le détail est donné ci-après, se sont élevées à 857.863 80

Elles ont été diminuées de 116.542 37

a) Par le produit des ventes de concentrés existant en stock au 1<sup>er</sup> décembre 1934 et de ceux obtenus pendant les deux premiers mois de l'année 1935 : 411.522 fr. 24.

b) Moins : la valeur des stocks figurant au bilan du 31 décembre 1935, supprimée au 28 février 1935 par suite de la réalisation précitée : 294.959 fr. 87.

Soit un solde 741.301 43

qui a été réparti de la manière suivante entre les postes ci-dessus :

Loyer des concessions 33.333 20

Expériences et essais industriels et de laboratoire 481 229 54

Frais de premier établissement 226.738 69

Total 741.301 40

2. — Période des dix premiers mois de marche de la nouvelle laverie au cours de laquelle il a été dressé un compte de Profits et pertes.

Pendant cette période, les dépenses générales des exploitations et du siège social se sont chiffrées par 4.463.458 41

Elles ont été compensées : En premier lieu, par le produit des ventes de concentrés et des recettes diverses qui se sont élevées à 3.480.023 fr. 75.

Et en second lieu, par les stocks existant au 31 décembre 1935 portés au bilan pour francs 35.

Soit un ensemble de 3.828.182 10

Le compte général de Profits et pertes du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 1935 se solde en conséquence par une perte nette de 635.276 31

sans amortissement, dont 395.597 fr. 88 pour l'exploitation de Boneng et 238 678 fr. 43 pour l'exploitation de Nong-Sun.

#### Fonctionnement de la nouvelle laverie

Nous vous avons rendu compte, l'année dernière, des résultats satisfaisants obtenus dès la mise en route de la nouvelle laverie. La production totale des dix derniers mois de l'exercice 1935 a été de 553 tonnes de concentrés, soit une moyenne de 55 tonnes par mois. La production d'étain contenu pendant cette même période de dix mois ressort à 301 tonnes.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1935, la mise au point des appareils s'est poursuivie sans relâche Elle a porté notamment sur :

— l'échantillonnage qui prélève aux différents stades de transformation des échantillons permettant de contrôler la marche des principaux appareils ;

— sur le broyage primaire dont les appareils prévus au schéma primitif ont dû être doublés ;

— sur les tables de relavage qui fournissent, par un dernier passage sur des appareils spéciaux, un concentré dont une partie seule doit être traitée à la séparation magnétique

Deux problèmes nouveaux sont en cours de solution :

— le prélevage, qui a pour but d'éliminer avant le broyage secondaire l'étain par le débouillage ou le broyage primaire ;

— le passage à la séparatrice magnétique d'une partie des minerais actuellement traités à la laverie des mixtes.

Nous pensons que ces deux problèmes seront résolus avant la fin de l'année. Leur solution devrait permettre d'améliorer sensiblement le rendement de la laverie.

#### Les gisements

La laverie est actuellement alimentée par le périmètre « Lux » seul. Un rapport vient de nous parvenir du Laos qui fixe à cinq ans les réserves découpées sur les gisements de ce périmètre placé à proximité immédiate de la laverie

Nous vous avons entretenus, l'année dernière, des essais de traitement en cours sur le minerai du Phou-May-Khéne. Ils sont très avancés. On peut dire, dès maintenant, que ces minerais sont traitables. Reste à reconnaître le gisement lui-même et à fixer les possibilités d'exploitation.

Par contre, à Nong-Sun, un essai d'exploitation sera entrepris dès la prochaine saison sèche. Les minerais, après un premier traitement sur place, seraient concentrés jusqu'aux teneurs marchandes dans notre nouvelle laverie. Nous aurons ainsi entamé les gisements qui nous ont été amodiés par la Société des étains de l'Indochine.

#### Situation du marché de l'étain

L'année 1935 a été caractérisée par la stabilité des cours du standard. Le prix moyen a été de £ 225/14/5 1/3 contre 230/7/4 9/10 en 1934.

La consommation est passée de 140.000 tonnes en 1934 à 148.000 en 1935, augmentation dont ont surtout bénéficié les États-Unis et la Russie

La production a été de 142.000 contre 121.000 en 1934.

Les stocks visibles, en fin d'année, de 12.365 tonnes étaient équivalents à ceux de fin 1934. Ce fait, ajouté à l'écart assez sensible entre la consommation et la production, permet de conclure à la diminution des stocks invisibles au début de l'année courante.

Le Comité international a continué à fonctionner normalement en 1935, apportant au marché son influence stabilisatrice. L'accord vient à expiration fin 1936. Des pourparlers sont engagés depuis plusieurs mois en vue du renouvellement. Les exigences de certains pays signataires, et notamment du Siam, n'ont pas été sans créer sur le marché une certaine inquiétude et une baisse des cours. Nous conservons néanmoins l'espoir que l'intérêt général des producteurs l'emportera, et que l'accord international sera renouvelé à la date prévue.

#### Questions à l'ordre du jour

Après lecture du rapport des commissaires, nous soumettrons à vos suffrages les résolutions relatives aux questions portées à l'ordre du jour de votre assemblée. Vous aurez notamment à approuver la nomination d'administrateur de M. Pierre Liautey [*sic* : *Lyautey*].

Le mandat d'administrateur de MM. Petin et de Solages venant à expiration, nous vous proposons de le renouveler pour 6 ans.

En terminant ce rapport, nous avons le regret de vous annoncer la mort de l'un de vos administrateurs, M. Chanove. Nous vous demandons de bien vouloir vous associer aux condoléances présentées en votre nom à sa famille.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935

ACTIF [plusieurs décimales peu lisibles]	
Actif immobilisé :	
Frais de constitution	1 00
Frais de premier établissement	1 00
Frais d'augmentation de capital	564.933 88
Biens amodiés	mémoire
Actif engagé :	
Provisions diverses et débiteurs divers	5.371.403 10



Actif réalisable et disponible :	
Portefeuille titres	36.875.601 79
Actionnaires 1929	4.750 00
Banquiers	12.345 38
Montant de l'actif	42.809.041 66
Perte de l'exercice 1934	12.356 55
Perte de l'exercice 1935	15.626 78
	<u>42.837.021 37</u>
PASSIF	
Capital	42.000.000 00
Envers les tiers :	
Provisions pour sommes dues et créiteurs divers	725.657 87
Banquiers	92.924 30
Provision pour créance litigieuses	8.440 00
Montant du passif	<u>42.837.021 37</u>

#### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux du siège social	87.588 53
Intérêts débiteurs	28.035 20
	<u>115.623 73</u>
CRÉDIT	
Loyer des concessions amodiées à la Compagnie fermière des Étains d'Extrême-Orient pour l'exercice 1935	100.000 00
Solde débiteur	15.623 73
	<u>115.623 73</u>

Société anonyme pour le recouvrement de la part de bénéfice due à M. Dubost par la  
Société des étains du Cammon  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 16 janvier 1937)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à Paris, boulevard  
Malesherbes, 105 bis, le 8 janvier 1937, à 15 heures.

*Annuaire industriel*, 1938 [données anciennes] :

ÉTAINS du CAMMON (Soc. des), 105 *bis*, bd Malesherbes, Paris, 8<sup>e</sup>. T. Lab. 75-73 et 75-74. Ad. t. Wolfratin-Paris-37. Code : Lugagne, Soc. an. cap. 36.760.000 fr. — Cons. d'adm. : prés. : M. J. Bardoux ; adm. dél. : M. R[ené] Brard ; adm. : MM. [Léon] Belugou [pdt ÉWT][†], J. Bonnardel, A. Buffet, J. Chanove, Dubost, H. Petin, marquis de Solages, Thion de la Chaume, F. de Wendel. — Direct. au Laos : M. Strenna. — Mines dans la province du Cammon, Laos (Indochine).  
Minerais d'étain (1-31495).

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal des débats*, 27 juillet 1938)

L'assemblée ordinaire du 21 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1937, faisant apparaître un solde créditeur de 510.385 francs, après amortissement de 34.582 francs de pertes reportées.

Sur la proposition du conseil, ce résultat a été porté, à l'amortissement des frais d'augmentation de capital qui se trouvent ainsi ramenés à 4.553 francs.

Le compte de profits et pertes indique au crédit le produit du loyer des concessions amodiées à la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, soit 100.000 francs et un revenu des créances se montant à 537.646 fr.

Au débit de ce compte figurent les frais généraux, et les intérêts débiteurs s'élevant à 92.678 francs.

---

1939 : la Société générale foncière (SGF) se substitue à la Cie industrielle du Platine à raison de 2 actions SGF contre 1 act. CIP.

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal*, 21 septembre 1942)

Le solde créditeur de l'exercice 1940 ressort à 280.925 fr. contre 277.483 fr. pour l'exercice précédent. Le conseil proposera d'affecter le solde aux amortissements.

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*Le Journal*, 5 octobre 1942)

L'assemblée ordinaire, tenue le 29 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1951. se soldant par un bénéfice de 280.925 francs, qui a été affecté aux amortissements.

M. Coueslant [Banque de l'Indochine] a été réélu administrateur.

---

SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON  
Société anonyme créée le 15 février 1927, pour une durée de 99 ans  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

Objet : cette société a amodié en 1930 ses concessions minières à la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient.

Siège social : 105 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.

Capital social : 42.000.000 fr., divisé en 168.000 actions de 250 fr.

A l'origine, fr. 13.500.000 en 54.000 actions de 250 fr.

Porté en mars 1927 à 14.075.000 par émission de 2.300 actions d'apports.

Porté déc. 1927 à 15.000.000 en 1.800 actions 1928 à 15.750.000 par émission au pair de 3.000 actions de 250 fr.

Porté 1929 à 36.750.000 en 84.000 actions 250 fr.

Porté 1933 à 42.000.000 en 21.000 actions 250 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. J. BARDOUX, président ; J.-M. BONNARDEL, R. BRARD, L. DUBOST, H. PETIN, F. de FLERS, le marquis de SOLAGES, F. de WENDEL.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve légal, 7 % aux actions, à titre de premier dividende sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actionnaires, sauf prélèvements jugés utiles par l'assemblée générale sur la proposition du conseil.

Inscription à la cote : V. N. C. [valeur non cotée]

---

#### SOCIÉTÉ DES ÉTAINS DU CAMMON

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 novembre 1950)

Le bilan de l'exercice 1949 qui sera présenté à l'assemblée du 5 décembre fait apparaître un bénéfice net de 66.485 fr. contre 53.992 francs, qui sera affecté à la provision pour dépréciation du portefeuille-titres.

---

AEC 1951-1071 — Société des étains du Cammon, 105 *bis*, boulevard Malesherbes PARIS (3<sup>e</sup>)

Capital. — Société anon., fondée le 15 février 1927, 42.000.000 en 168.000 actions (Cette société a été créée par la Cie de Recherches et d'exploit. minières, filiale de la Cie française [*sic* : *industrielle*] du Platine, avec le concours de la Société des étains et wolfram du Tonkin, Les Petits-Fils de François de Wendel, des Établ. J.-J. Carnaud et Forges de Basse-Indre, de la Banque de l'Indochine, etc.).

Objet. — Exploitation de gisements d'étain dans la région de Pac-Hin-Boun au Laos. (l'exploitation des mines de la société a été amodiée à la Compagnie fermière des Étains l'Extrême-Orient. — Voir notice 1037.)

Conseil. — MM. Jacques Bardoux [CIC], présid. ; J[oseph] d'Anterroches [adm. Nantaise électrochimique et métallurgique (Carnaud)], René Brard [EWT], Georges Bonnardel <sup>9</sup>, J[ean] Coueslant [Bq Indoch.].

---

(*L'Information financière, économique et politique*, 15 juin 1951)

---

<sup>9</sup> Georges Bonnardel : cadet des trois fils de Jean Bonnardel (1848-1924), grand patron du HPLM, homme d'affaires. Successeur de son père au HPLM :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui\\_etes-vous-1924-IC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Qui_etes-vous-1924-IC.pdf)

ÉTAINS DU CAMON. — Le bénéfice de 1950, soit 84 888 francs sera affecté à la provision pour dépréciation du portefeuille.

---

Assemblées du 28 juin  
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1951)

ÉTAINS DU CAMMON. — Bénéfice de 1950 : 84.888 francs affecté à la provision pour dépréciation du portefeuille.

---

Convocation A.G.  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 décembre 1953)

14 DECEMBRE  
Étains du Cammon. — 11 heures : 105 *bis*, boulevard Malesherbes.

---

(*L'Information financière, économique et politique*, 16 décembre 1953)

ÉTAINS DU CAMMON. — L'assemblée du 14 décembre a approuvé les comptes des exercices 1951-1952 se soldant sans bénéfice ni perte.

---

ASSEMBLÉES DU 16 DÉCEMBRE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 décembre 1954)

ÉTAINS DU CAMMON. — Approbation des comptes de 1953. Bénéfice : 88.448 francs, porté à la « provision pour dépréciation du Portefeuille-titres »

---

ÉTAINS DU CAMMON  
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 novembre 1955)

Le déficit de l'exercice 1954 à 427.711 fr. contre un bénéfice de 88.448 fr. pour 1953.

---

Société des étains du Cammon  
[Desfossés 1956/625]

Bardoux (Jacques)(1874-1959)(fils d'Agénor, sénat. inamovible, adm. CIC et P.O. Ép. Geneviève Georges-Picot. Enf. : May (ép. Edmond Giscard d'Estaing > Soffo], Bernard, Solange (ép. Jean Denormandie, architecte, notamment pour le CIC), Gisèle (ép. Maurice Jacomet = OECE-OCDE), Béatrice (ép. Pascale Bacholle). Carr. : sénat. (1938), conseiller national (1941), puis député (1945-1955) du Puy-de-Dôme, Acad. sc. morales et sc. coloniales, pdt gén. Cté de la Méditerranée. 1936 : adm. Cie gén. Maroc, Étains Indoch., Indoch. métall., Immob. indoch.], 616 (Mines de Borralha), 625 ( pdt Étains du Cammon), 630 (Étains et wolfram du Tonkin).



Anterroches (Joseph d')[1888-1986][frère de Louis, adm. de la Soc. foncière lyonnaise. Adm. de la Soc. nantaise électro-chimique et métallurgique (groupe Carnaud), 625 (Étains du Cammon).

La Bouillierie (cte Bertrand de)[x/ox][Demachy], 65 (Providence-Incendie), 573 (M'Zaïta), 625 (Étains du Cammon, Laos), 630 (Étains et wolfram du Tonkin), 1280 (Holophane)[+ Cie des métaux précieux].

EWT

Sté d'études et participations minières de la France d'Outre-Mer.

Mines amodiées en 1930 à la Cie fermière des Étains d'Extrême-Orient.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. R. Jard ; G. Leblond, suppléant.

CAPITAL SOCIAL : 42 millions de fr., divisé en 168.000 actions de 250 fr. À l'origine, 15.750.000 [13.500.000] fr. en 23.000 actions de 250 fr., dont 60.000 actions O, sur lesquelles 6.000 remises pour apports et 3.000 actions P. Porté en 1929 à 36.750.000 fr. par l'émission de 80.000 actions O et 4.000 actions P de 250 fr. Porté à 42 millions de fr. en juin 1933 par l'émission de 21.000 actions O de 250 fr., émises au pair. Les deux catégories d'actions ont été assimilées en décembre 1935.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour réserves, fonds de prévoyance ou reports. Sur le surplus : 10 % au conseil d'administration. Le solde revient aux actions, sans distinction entre elles.

SERVICE FINANCIER : MM. Demachy, Banque de l'Indochine, MM. Mallet frères.

TRANSFERTS : MM. Demachy et Cie, 27, rue de Londres.

COTATION : « Cote Desfossés » actions 142.

en milliers de fr.	Bénéfice nets
1949	—
1950	—
1951	—
1952	—
1953	—
1954	88
1955 (30 sept.)	— 427

#### BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	42.000	42.000	42.000	42.000	42.000
Provisions	2.063	2.174	2.260	2.349	2.755
Dette flottante	64	64	88	108	190
Compte d'ordre	125	—	—	—	—
	<u>44.252</u>	<u>44.238</u>	<u>44.348</u>	<u>44.457</u>	<u>44.945</u>
ACTIF					
Titres	36.873	42.401	42.401	42.401	42.411
Débiteurs	464	1.755	1.851	1.960	2.051
Disponible	6.790	82	96	96	56

Compte d'ordre	125	—	—	—	—
Résultats	—	—	—	—	125
	<u>44.252</u>	<u>44.238</u>	<u>44.348</u>	<u>44.457</u>	<u>44.945</u>

1/2/1956 : radiation de la cote.

#### ÉTAINS DU CAMMON

*(L'Information financière, économique et politique, 8 février 1958)*

Après affectation de 472.068 fr. à la provision pour dépréciation du portefeuille, l'exercice 1956 se solde sans bénéfice ni perte.

#### ÉTAINS DU CAMMON

*(L'Information financière, économique et politique, 19 juin 1958)*

Après 444.197 fr. de provision pour dépréciation du portefeuille-titres contre 472.068 en 1956, l'exercice 1957 se solde sans bénéfice ni perte (de même que l'exercice 1956).